

# Pour une politique prospective du littoral français

Michel Piquard \*

Combien de marins ont crié « Terre », de Christophe Colomb devant un continent nouveau, à ceux pour qui la terre est image ou promesse d'une tendresse.

Combien de terriens se sont exclamés à la vue de l'horizon miroitant : du « Thalassa, Thalassa » de cette armée dont Xénophon nous narre le long cheminement, jusqu'au gazouillement émerveillé de nos bambins qui, au détour d'un chemin, découvrent l'immensité marine.

Or le littoral de l'an 2000 pourrait bien être une succession d'échantillons de banlieue alignés au bord d'une eau chargée de débris et de poisons : La Courneuve-sur-Mer, Neuilly-sur-Mer, Hagondange-sur-Mer, Sarcelles-sur-Mer, Saclay-sur-Mer.

## Notre littoral explosé

Jusqu'il y a une vingtaine d'années, chaque fonction exercée sur le littoral pouvait détenir sa parcelle de terre ou de mer sans interférer avec quiconque ; tant cette parcelle était petite, au regard de la longueur de la côte et de l'immensité de la mer :

- Concarneau ou Fécamp avec leurs halles à poissons ;
- Marennes, Cancale, avec leurs huîtres ;
- Brest et Toulon, leurs cuirassés, leurs arsenaux et leurs matelots ;
- Berck et ses allongés ;
- La Joliette et Boulogne, Bordeaux et Le Havre, leurs paquebots ;
- Le Touquet et Deauville, La Baule et les Sables, Arcachon et Biarritz, Juan-les-Pins et Cannes, plages traditionnelles où les gares déversaient les familles estivantes.

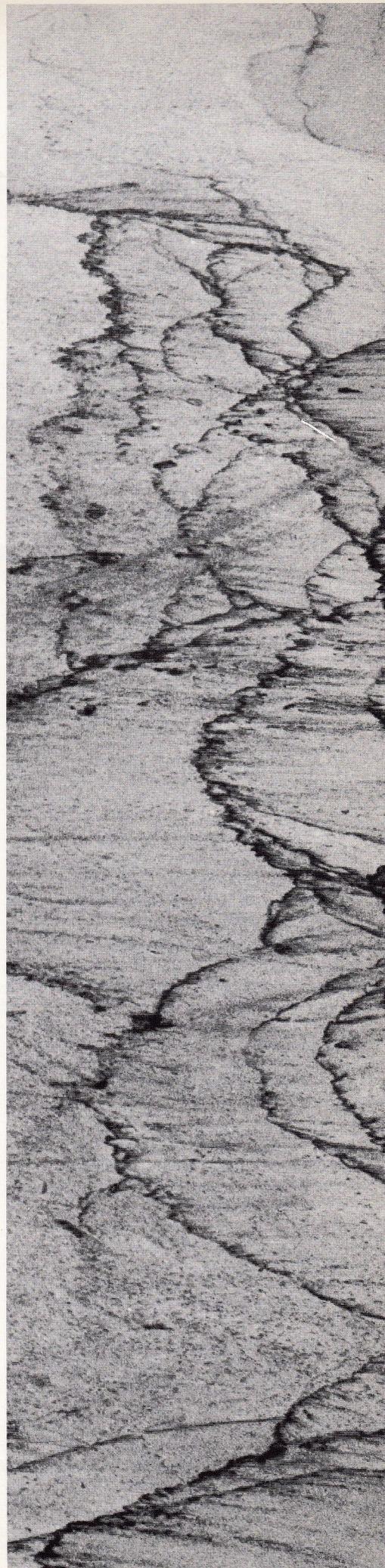
Autant de petites sociétés, séparées les unes des autres par de grandes étendues de prairies, de forêts ou de landes.

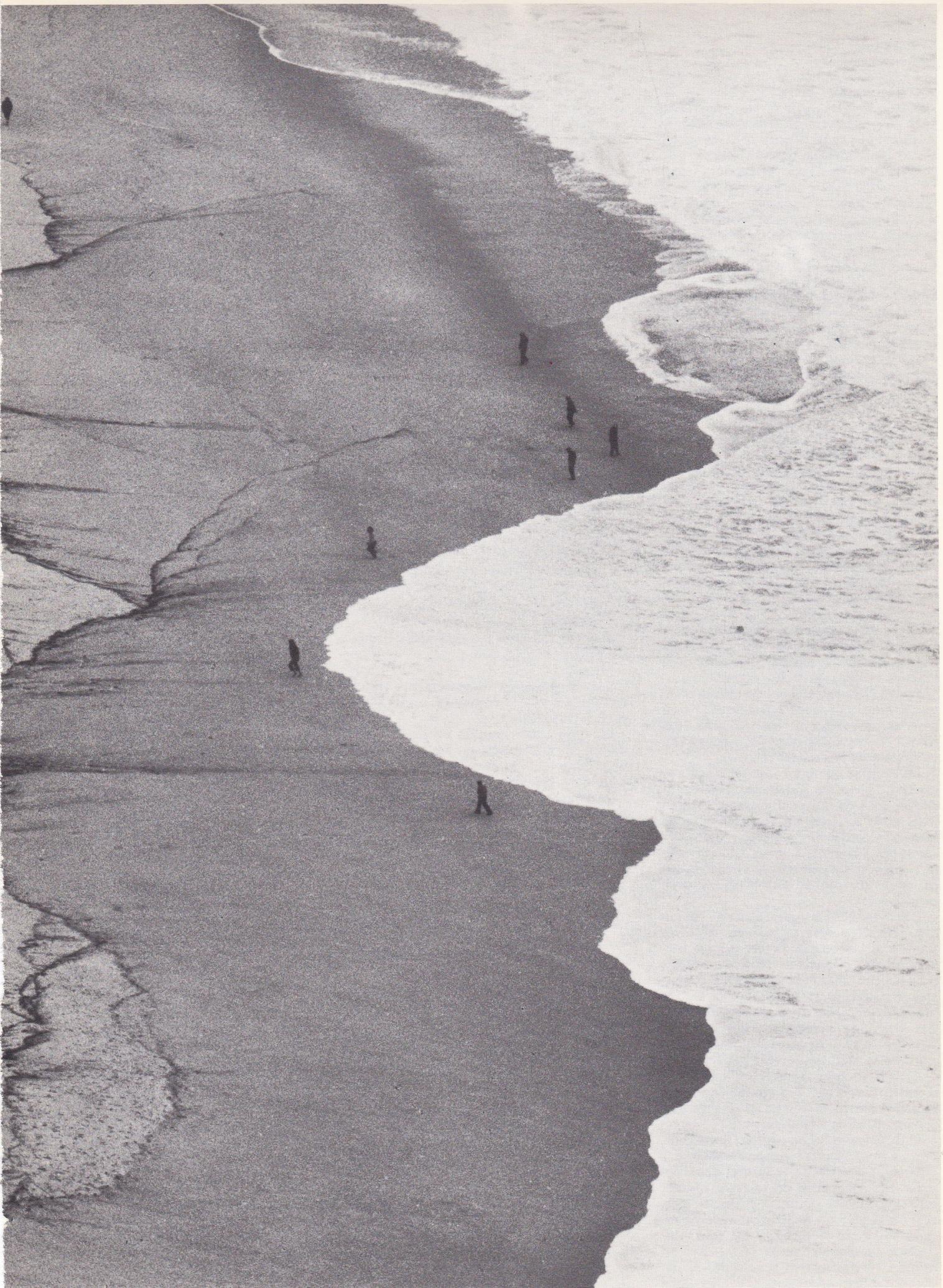
Et voici que tout explose, et se répand sans limite dans la nature :

- les ports sortent de leurs sites anciens, qui paraissent soudain étriqués : Marseille va jusqu'à Fos, Dunkerque jusqu'à Gravelines aujourd'hui, et demain Calais ; les principales zones portuaires industrielles couvrent chacune une centaine de kilomètres carrés ;
- les industries vont sortir des ports : par exemple les centrales nucléaires, attirées par la mer pour l'abondance de l'eau de refroidissement disponible ;
- les villes littorales, qui grandissent vite, voient leur banlieue se mêler aux résidences secondaires, les pieds dans l'eau ou du moins avec vue imprenable sur la mer, et donc vue inévitable depuis la mer ;
- les touristes, maintenant motorisés, se répandent partout ; aucune partie du littoral ne leur est plus inaccessible ;
- le poisson vagabond de haute mer va être remplacé progressivement, en tant que ressource alimentaire, par le poisson d'élevage parqué dans certaines zones du littoral (1) ;
- au large des estuaires, des villes, des usines, la pollution s'étend en « un cône de déjection » aux limites indéfinies constamment élargies.

(1) — Au Japon, un million de dorades dans un estuaire près de Hogi (au sud-ouest de l'île de Hondo).

\* Chargé de mission à la DATAR. Mission sur le littoral français. Ministères de l'Équipement, du Logement et du Tourisme ; de l'Environnement et de la Protection de la Nature.





Toutes ces petites sociétés, naguère loin les unes des autres, se rejoignent, empiètent les unes sur les autres, se gênent mutuellement.

La liberté, proclamaient nos grands ancêtres, s'arrête là où commence celle d'autrui. Sur le littoral, nous en sommes là : la liberté de chacun - celle de se promener comme celle de contempler - se trouve presque partout arrêtée.

Face à la mer, que l'homme y trouvât l'aventure, ou le repos, c'était son destin qu'il rencontrait. Aujourd'hui, ce n'est trop souvent que son semblable, ou la marque encombrante de sa présence.

Le moment est venu de choisir le littoral que nous voulons.

### Choisir = lisière ou profondeur

La première manière de choisir consiste à ne pas choisir : donc continuer le passé récent.

Or le présent, c'est la mode, pour le tourisme, pour l'habitat permanent et pour l'industrie de s'implanter au plus près de la ligne de côte, les « pieds dans l'eau ».

Le présent, c'est vendre la ligne de côte au plus offrant.

Le présent, c'est donc l'élimination spontanée - sauf mesure correctrice fondée sur une volonté politique - des utilisateurs qui ont moins d'argent : les exploitations agricoles, au profit des résidences secondaires ; les campings au profit des hôtels ; les bateaux de pêche au profit des bateaux de plaisance ; les marais-salants, même rentables, au profit des marinas,...

Alors se manifeste, avec une force verbale croissante et une efficacité naissante, un deuxième courant : la réaction contre le passé récent.

Contre les vacanciers qui gâchent la vue, contre les usines qui polluent, contre les promoteurs qui élèvent des tours : les manifestations se multiplient, et également les procès.

Le résultat qu'aurait une telle attitude généralisée ne me paraît pas bon : empêcher tout ce qui peut se faire de mal, mais aussi tout ce qui peut être fait de bien ; accorder un avantage indu aux situations acquises, à ceux qui ont déjà « pignon sur littoral », au détriment de ceux qui ont le tort d'arriver trop tard.

Que l'industrie ait autant besoin d'être basée sur le littoral en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle qu'elle l'a été sur les bassins miniers au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle - puisque les matières premières importées remplacent la houille et le fer de nos provinces du nord et de l'est ; que des nouvelles classes sociales veuillent aussi se faire une place au soleil et au bord de la mer, on ne veut pas le savoir.

Il faut prendre conscience que l'état d'esprit favorable à l'immobilisme est renforcé par le spectacle actuel du mouvement dans le désordre.

Une autre solution existe, toute simple : l'aménagement en profondeur :

Il suffit d'entendre le littoral dans son sens vrai : la partie de la terre qui est sous l'influence dominante de la mer, et d'où la mer est facilement accessible ; et la partie de la mer qui est sous l'influence dominante de la terre, et d'où la terre est facilement accessible. Alors, le littoral est abondant. C'est la ligne

de côte et elle seule, - une bande mince de quelques centaines de mètres le plus souvent - qui est encombrée.

Alors, il convient, pour chaque équipement, chaque type d'occupation du sol, de s'interroger : a-t-il vraiment besoin d'être établi sur le rivage, au bord de l'eau ? ou peut-il aussi bien être placé un peu en arrière ?

Qu'en est-il à cet égard du casino ? de la salle de congrès ? du lycée ? de la route ? du supermarché ? de l'église ? des logements, et notamment de ceux dont les volets sont clos dix mois sur douze ? de certaines usines que des pipes peuvent relier aux navires dans de bonnes conditions, comme le montre l'exemple d'Antifer (1) ou celui de Sinès (2) ?

Si l'accès du littoral doit être ouvert à tous ceux qui y viennent occasionnellement, il faut veiller à ce qu'il ne soit pas confisqué par un petit nombre d'occupants, permanents ou temporaires. Philosophie révolutionnaire ? Ce n'est que la transposition de la morale politique admise par tous pour le bois de Boulogne hier, ou la forêt de Fontainebleau, aujourd'hui. Personne ne nie qu'il serait agréable d'y faire construire sa maison ; chacun reconnaît que le service rendu par ce bois et cette forêt ne peut être qu'un service collectif, fondé sur l'accessibilité ouverte à tous. Le progrès des transports place maintenant les côtes de France dans une situation analogue au regard de la masse des citoyens français et européens.

### Qui décidera ?

Qui va mettre en pratique l'aménagement en profondeur ?

- l'Etat ?
- les vingt-quatre départements littoraux ou les mille communes, ou les onze régions littorales ?
- les cinq cents grandes entreprises industrielles françaises, ou les deux cents principaux promoteurs immobiliers ?
- les cinq millions d'habitants des communes littorales, agriculteurs et pêcheurs, propriétaires et commerçants, ouvriers et enseignants ?
- les quarante-sept millions d'habitants du reste de la France, tous plus ou moins usagers du littoral en tant que touristes ?

Chacun peut répondre : ce n'est pas moi. L'Etat dira : c'est aux régions d'agir ; et les communes : c'est au département ; le promoteur incriminera le manque d'équipements, l'industriel la concurrence, le port autonome les plans établis il y a des années et qui ne peuvent être remis en cause.

Alors le passé récent se poursuivra, jusqu'au moment où chacun avec une bonne conscience à toute épreuve reprendra le mot célèbre : je n'ai pas voulu cela.

Les Français, peuple de terriens, viennent de découvrir le littoral, pour la production, pour les vacances, pour sa richesse écologique. Le découvrent-ils pour le consommer individuellement, ou pour le préserver ensemble ? M. P.

(1) les raffineries de pétrole traitant le brut déchargé à Antifer seront situées sur la zone industrielle du Havre, à une quinzaine de kilomètres.

(2) port en construction au sud de Lisbonne ; les industries seront situées sur un plateau proche, et reliées aux quais par pipes ou bandes transporteuses.